

Un logement pour tous

Le nouveau Programme local de l'habitat (PLH) de Lorient Agglomération définit les grandes orientations en matière d'habitat pour six ans et pose les fondations d'une politique qui vise à corriger les inégalités.

Lorient Agglomération bénéficie d'une longue expérience en matière de politique de l'habitat, avec déjà trois programmes locaux de l'habitat (PLH) qui témoignent de sa volonté en faveur d'une politique du logement équilibrée et solidaire, s'inscrivant pleinement dans les orientations du projet de territoire. Le nouveau PLH 2017-2022 est le premier réalisé sur le périmètre élargi à 25 communes, il représente un budget de 37,7 millions d'euros et devrait générer 347 millions d'euros de travaux réalisés par les entreprises locales sur une période de six ans.

Le nouveau PLH de Lorient Agglomération repose sur trois orientations prioritaires prenant en compte les enseignements du diagnostic. La première consiste à développer une offre d'habitat qui conjugue construction neuve et réhabilitation du parc ancien. L'objectif est d'assurer le développement d'une offre de logements diversifiée pour répondre aux besoins de la population en place et inciter de nouveaux ménages à s'installer sur le territoire.

La seconde porte sur la promotion d'un habitat durable et solidaire. En effet, le PLH n'est pas un simple outil de programmation en matière d'habitat, il s'agit de préserver les ressources mais aussi de maintenir et de développer une offre de logement qualitative et répondant aux besoins de tous (des plus aisés aux plus vulnérables et ce à tous les âges) et dans un souci d'équilibre social de l'habitat sur le territoire.

Enfin, les élus du territoire se sont prononcés pour mener solidairement la politique de l'habitat sur l'ensemble des 25 communes et mettre en œuvre un équilibre territorial.

21 actions à mener durant 6 ans

Un programme de 21 actions concrètes a été défini, parmi elles : aider les jeunes ménages et les ménages à revenus modestes à devenir propriétaires ; rééquilibrer l'offre locative sociale sur l'ensemble des 25 communes du territoire ; réhabiliter le parc locatif social ; soutenir la production de logement locatif social ; promouvoir un habitat dense ; améliorer et valoriser le parc privé ou encore observer et accompagner les copropriétés.

Le PLH en chiffres

- 1 100 logements à produire par an dont 300 logements sociaux
- Plus de 600 logements sociaux et privés subventionnés par an pour leur rénovation
- 37,7 millions d'euros de budget total, soit 6,3 millions d'euros par an
- 2,9 millions par an pour la production de logements neufs
- 2,5 millions par an pour la réhabilitation du parc social et privé

Les chiffres de l'habitat

- 107 799 logements dans l'agglomération
- 18 540 logements locatifs sociaux, soit 19,12 % des résidences principales
- 20 508 logements dans le parc locatif privé, soit 22,1 % des résidences principales
- Près de 6 logements sur 10 classés comme très énergivores
- Un rythme de construction neuve supérieur à environ 1 000 logements par an en moyenne sur 10 ans mais une baisse sur les dernières années.

Contact presse Lorient Agglomération :

Myriam Breton-Robin - 02 90 74 73 68 - mbretonrobin@agglo-lorient.fr
<https://www.lorient-agglo.bzh/actualites/espace-presse/>

